RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02053
Numéro SIREN : 834 545 592
Nom ou dénomination : C.D.F.R.

Ce dépôt a été enregistré le 07/10/2022 sous le numéro de dépôt 31931

CDFR

N°2033 A - 2022

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2021

Néant ☐

ACTIF		Brut ①		Amort. Provisions ②	Net 31/12/2021 ③	Net 31/12/2020 ④
Immobilisations incorporelles :	- Fonds commercial 010		012			
	- Autres 014	17 000	016	17 000		
Immobilisations corporelles	028		030			
Immobilisations financières (1)	040	2 300 793	042		2 300 793	2 300 793
(5) TOTAL I	044	**2 317 793**	048	**17 000**	**2 300 793**	2 300 793
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	98 200	070		98 200	65 400
Autres créances (3)	072	137 231	074		137 231	131 679
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	44 398	086		44 398	41 691
Charges constatées d'avance	092		094			
TOTAL II	096	**279 829**	098		**279 829**	238 770
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	110	**2 597 622**	112	**17 000**	**2 580 622**	**2 539 563**

PASSIF			31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel	120		2 300 763	2 300 763
Écarts de réévaluation	124			
Réserve légale	126		30 354	27 940
Réserves règlementées	130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres) 131	132		77 593	31 728
Report à nouveau	134			
Résultat de l'exercice	136		10 369	48 279
Provisions règlementées	140			
TOTAL I	142		**2 419 079**	2 408 710
Provisions pour risques et charges **TOTAL II**	154			
Emprunts et dettes assimilées (4)	156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166		2 364	10 582
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N) 169	172	32 511	159 179	120 271
Produits constatés d'avance	174			
TOTAL III	176		**161 543**	130 853
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	180		**2 580 622**	**2 539 563**

Renvois :					
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

certifié conforme

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2021 Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE			31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	(dont export et livraisons intracommunautaires) 209	210		
Production vendue biens	215	214		
Production vendue services	217	218	397 600	392 000
Production stockée		222		
Production immobilisée		224		
Subventions d'exploitation reçues		226		2 500
Autres produits		230		477
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	**397 600**	394 977
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		234		
Variation de stock (marchandises)		236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		240		
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier	immobilier)	242	12 778	17 474
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE 243		244	4 562	5 566
Rémunérations du personnel		250	266 026	256 260
Charges sociales		252	98 809	97 566
Dotations aux amortissements		254		5 634
Dotations aux provisions		256		
Autres charges : - Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger 259		262	215	
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				
Total des charges d'exploitation (II)		264	**382 389**	382 500
1 - Résultat d'exploitation (I - II)		270	15 211	12 477
Produits financiers III		280		47 698
Produits exceptionnels IV		290		
Charges financières V		294	2	4
Charges exceptionnelles : - Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.) VI		300		
- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)				
Impôts sur les bénéfices VII		306	4 840	11 892
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)		310	**10 369**	48 279
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)		312	**10 369**	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		316		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		318		
Provisions non déductibles		322		
Impôts et taxes non déductibles		324	4 840	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés 247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC 248	330	17 059	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997

Déductions

Entreprise nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127				
Zone revitalisation rurale (44 quindecies)	138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989			342	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duo.)	991	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sex.)	992				
ZF ANG 44 quaterdecies	345	Inv. outre mer	344						
Divers, dont : Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655			Créance report en arrière du déficit	346				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643			Déduction except. (art 39 decies B)	645				
Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			Déduction except. (art 39 decies D)	648			350	
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies B)	641			Déduction except. (art 39 decies F)	990				
Déduction except. (art 39 decies G)	649								

Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	352	32 268	354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)	356				
Déficits antérieurs reportables (dont imputés sur le résultat)			360		
Résultat fiscal après imputation des déficits Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	370	32 268	372		

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 2 580 622 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 10 369 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques
Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture
Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :
La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks
Les stocks sont évalués suivant la méthode du "coût moyen unitaire pondéré" (CMUP)
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture.

Créances et dettes :
Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :
Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :
La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.
Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.
Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Changements de méthodes :
Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.
Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

CDFR
Société par actions simplifiée
au capital de 2 300 763 euros
Siège social : 552, route de Pauillac - Lieudit Le Poujeau de Lagnet
33290 LE PIAN MEDOC
834 545 592 RCS BORDEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 10 369 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice ..... 10 369 euros

A la réserve légale ..... 519 euros
Qui s'élève ainsi à 30 873 euros

Le solde en totalité au compte "autres réserves"..... 9 850 euros
qui s'élève ainsi à 87 443 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président
Monsieur Vincent HADJADJ-LEVY

